

eu lieu, grâce à l'intercession du Vénérable Théophile. Il restait donc à décider, si, en toute sûreté, on pouvait compter parmi les bienheureux le vénérable Serviteur de Dieu. Ceci fut proposé par notre cher fils, le cardinal prêtre de la sainte Eglise



BIENHEUREUX THÉOPHILE DE CORTÉ.

Priez pour nous.

Romaine, Vincent Vanutelli, rapporteur de la cause dans les assemblées qui, cette année, ont eu lieu devant Nous, au palais du Vatican, le 14 des Kalendes de juillet. Tous les assistants, soit cardinaux, soit consultants de la sacrée congrégation des